

---

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 14 OCTOBRE 2017 A CARCASSONNE

---

- Présents : Jean-Marie APPENZELLEER, Michel COLOMA, Ludivine CRUBELLIER, Marc CRUBELLIER, Bernard DALMON, Simon DUFOUR, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Mickaël KARGBO, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Didier MESLET, Gilles MICHEL, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Cyril PAILHOUS, Chantal PLANQUES, Lionel REY, Guillaume ROLLAND, Caroline SUDRE, Gérard VERNEREY et Julien VILLE (l'après-midi).
- Invités : Henri BERGERET, Thierry MOUILLAUD, Michel OLIVET et Michel PRECLOUX.
- Excusés : Valentin BARRAU, Henri BERGERET, Nathalie BERNARD, Eric CASTERAN, Jean-Pierre CUSINATO, Eric DUMOTIER, Magalie FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Robert GIL, Philippe JAMET, Joëlle LIEUX, Christian RICOME et Dominique TRAIN.
- Cédric BENACQUISTA et Bérangère CAPDEVIELLE.
- Absents : Gérard BOULOUNAUD, Cyril ESCOULA, Joël MASSON et Jacky VAYEUR.  
Albane BOSC, Thibault HETZEL et Frédérique PERRIN.
- Assistent: Joseph BRITTO, Thierry JAMET, Muriel MAUSSANG, Maeva MORINEAU (le matin) et Eric REBOURG.

*Début de la réunion : 10 :00*

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 10 juin 2017 à Marseillan.**  
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des voix moins une (Ludivine CRUBELLIER).
- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 septembre 2017 à Montpellier.**  
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **1. Affaires institutionnelles.**

#### **1.1. Informations du Président.**

En introduction, le Président rappelle, selon les règles actuelles du Code du Sport, l'obligation d'être licencié pour pratiquer une discipline sportive ou bien contribuer à l'encadrement, l'accompagnement ou le développement de celle-ci en exerçant une activité dirigeante dans une



association affiliée à la Fédération Française de Natation. Il insiste sur l'obligation de respecter les règles que celles-ci soient issues de statuts, de règlements intérieurs ou bien conditionnées par une convention. Dans le même état d'esprit, le Président rappelle la nécessité d'exemplarité et de transparence dont la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation doit faire preuve à l'égard de tous ses partenaires (clubs, comités départementaux, ligues régionales, collectivités territoriales, partenaires économiques et institutionnels).

L'absence d'un trop grand nombre d'élus et de salariés à la présente réunion est déplorée. Le Président appelle chacune et chacun à prendre ses responsabilités, tenir ses engagements et assumer ses diverses fonctions.

### 1.2. Comité Régional Olympique et Sportif d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Accompagnée de 3 autres ligues régionales, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation souhaite une discussion de chacun des différents comités régionaux olympiques sportifs de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en vue de déposer une liste unique aux élections du Comité Directeur du Comité Régional Olympique et Sportif d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée. L'objectif demeure la représentation d'un nombre maximal de disciplines sportives au sein de cette nouvelle institution.

## **2. Affaires financières.**

### 2.1. Gestion des licences.

Les procédures d'oblitération des licences ont été rappelées à plusieurs reprises et sont disponibles ci-après :

- Procédure normale
  - réception de la facture et du chèque par voie postale -> Oblitération des licences par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.
  - réception de la facture par courrier à [comite@mpffn.fr](mailto:comite@mpffn.fr) et vérification de l'ordre de virement bancaire -> Oblitération des licences par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.
- Procédure exceptionnelle
  - réception de la facture et de la copie du paiement (scannés) par courriel à [comite@mpffn.fr](mailto:comite@mpffn.fr) -> Oblitération des licences par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.
  - réception de la facture par courriel à [comite@mpffn.fr](mailto:comite@mpffn.fr) et vérification de l'ordre de virement bancaire -> Oblitération des licences par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.



L'oblitération des licences est réalisée par Muriel MAUSSANG et Bernard DALMON, uniquement, sous réserve de disposer de la facture et du paiement effectué. Lorsque la licence est oblitérée par la ligue régionale, le pratiquant (athlète ou officiel) peut désormais disposer d'un récépissé de licence et participer aux compétitions. L'homologation de la licence relève de l'autorité de la Fédération Française de Natation.

## 2.2. Paiement des licences et des engagements.

Le Défi Finances, réuni le 5 septembre 2017 à Toulouse, encourage le paiement des licences et des engagements par virement bancaire en attendant de pouvoir acquitter ceux-ci par carte bancaire (dont la mise en place de ce dernier moyen de paiement relève de la Fédération Française de Natation).

## 2.3. Justification de la subvention CNDS<sup>1</sup>.

Lors de la réunion du 5 septembre 2017, le Défi Finances s'est entretenu avec Cyrille PERROCHIA, responsable adjoint du Pôle Sport de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Occitanie afin d'évoquer la non-justification des dépenses dans le cadre de la subvention du CNDS de l'ex-comité Languedoc-Roussillon de Natation en 2016. Les demandes de financement des frais de déplacement de Thierry JAMET entre son domicile et son lieu de travail ont également été évoquées.

## 2.4. Clôture des comptes, élaboration du bilan et contrôleurs aux comptes.

Plus récemment, compte-tenu de la mise en place du nouveau plan comptable de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, il ne s'avère pas encore possible de procéder à la clôture des comptes de l'exercice 2017. C'est pour cette raison, entre autres, que l'Assemblée Générale Ordinaire est positionnée en date du 14 janvier 2018. En termes de fonctionnement, il a été acquis, comme précédemment proposé par le Défi Finances, un nouveau logiciel de gestion, de comptabilité et de paie (EBP) dont la mise en place est effective pour la nouvelle saison. D'autre part, le cabinet comptable de Christelle TIFFY a été sollicité pour un montant annuel de 6 600 € afin de dresser le bilan comptable à soumettre à la validation de Philippe RENAUT, actuel Commissaire aux Comptes de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.

Suite aux candidatures retenues, la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation souhaite disposer d'un binôme homme/femme composé de deux dirigeants issus de chacun des ex-comités régionaux de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon afin d'exercer la fonction de

---

<sup>1</sup> Centre National pour le Développement du Sport.



Contrôleurs aux Comptes. Dans cet état d'esprit, la candidature de Marie-Odile Magne (SC Graulhet Natation) est retenue. Un dirigeant masculin issu de Languedoc-Roussillon reste à solliciter.

### **3. ERFAN<sup>2</sup> Occitanie Pyrénées-Méditerranée.**

Actuellement, 100 stagiaires sont inscrits en formation sur l'un des sites de l'ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée pour la saison 2017-2018 ou par le biais de l'un des partenaires déconcentrés. Le personnel et les intervenants auprès de l'ERFAN Occitanie sont mobilisés pour sans cesse améliorer l'expérience de formation des stagiaires. A titre de rappel, les inscriptions aux différentes formations sont possibles à partir du site de l'ERFAN, accessible depuis le nouveau site régional [occitanie.ffnatation.fr](http://occitanie.ffnatation.fr). Le support de l'intervention d'Eric REBOURG est disponible en annexe.

Il convient de préciser que la Fédération Française de Natation et la Direction Technique Nationale, entre autres, jugent déplorable que les titulaires de brevets fédéraux autres que ceux de la Fédération Française de Natation puissent encadrer des stages du plan « J'Apprends A Nager ». A ce jour, ce sujet est suivi de près afin que la Fédération Française de Natation et la Direction Technique Nationale puissent y remédier.

### **4. Affaires sportives.**

#### **4.1. Natation Artistique.**

Le « Centre Régional de Natation Synchronisée », implanté au CREPS<sup>3</sup> de Toulouse, a vu le jour en septembre 2015 sous l'égide de l'ex-comité Midi-Pyrénées de Natation. Aujourd'hui renommé « Centre Régional de Natation Artistique » et soutenu par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, cette structure connaît une évolution importante et entame sa 3<sup>ème</sup> saison d'existence. En effet, un projet de transformation de la structuration actuelle en un Pôle Espoir, sur le site du CREPS de Toulouse, répond à la nécessité de mettre en place une structure d'accès au haut niveau en Natation Artistique, sur la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Une réflexion menée à ce sujet a permis d'identifier plusieurs besoins justifiant ce projet :

- une opportunité de rééquilibrer géographiquement la répartition des structures d'accès au haut-niveau sur le territoire national, puisqu'il n'y a plus de Pôles Espoirs à Sète depuis septembre 2016. Trois Pôles Espoirs sont identifiés dans le Parcours d'Excellence Sportive actuel et encore en activité : Aix en Provence, Strasbourg et Nantes.

---

<sup>2</sup> Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

<sup>3</sup> Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives.



- une réforme territoriale qui a permis de mettre en exergue une nouvelle région, Occitanie Pyrénées-Méditerranée, renforcée dans son dynamisme et performante en Natation Artistique, avec un vivier important de clubs et de nageuses.
- une volonté initiée par l'ex-comité Midi-Pyrénées et relayée à présent par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée, pour soutenir et accompagner le développement de cette discipline, par la mise en place et la pérennisation d'une structure régionale.
- le support du CREPS de Toulouse qui accueille les nageuses ayant un projet tourné vers le haut-niveau, pour leur proposer des services de qualité en matière d'hébergement, de suivis scolaire et médical.
- une formation locale de qualité sur laquelle s'appuyer, grâce aux deux clubs, Toulouse NS (label formateur FFN) et Colomiers NS (label national FFN).

L'intégralité du support de l'intervention de Maeva MORINEAU au sujet de l'évolution du Centre Technique Régional de Natation Artistique est disponible en annexe.

En termes de pratique compétitive, le calendrier et les tarifs régionaux pour la saison 2017-2018 sont approuvés à l'unanimité.

*Interruption de la réunion de 12 :30 à 14 :15*

#### 4.2. Natation Course et Maîtres.

Le calendrier et les tarifs régionaux pour la saison 2017-2018 sont approuvés à l'unanimité. Une version actualisée sera communiquée aux clubs. Il convient, entre autres, de préciser que :

- certains comités départementaux peuvent se regrouper et accepter des clubs de départements voisins pour optimiser la participation aux compétitions départementales.
- Joseph BRITTO, d'une part, est sollicité pour négocier avec les organisateurs de Waterpolo afin de décaler l'échauffement et le début du match en date du 11 novembre 2017 à Montpellier (Antigone) ; Simon DUFOUR et Richard LAGRAVE, d'autre part, doivent négocier avec le directeur de la piscine Antigone afin d'organiser en date du 11 novembre 2017, la poule régionale des Championnats de France Interclubs Toutes Catégories (avant les rencontres de Waterpolo).
- les Championnats régionaux d'été Q3 en bassin de 50 m se dérouleront à Canet en Roussillon du 30 juin au 2 juillet 2018. Il est décidé de positionner cette compétition du samedi au lundi inclus afin de ne pas perturber la participation des nageurs concernés par les épreuves du Diplôme National du Brevet qui se termineront le vendredi 29 juin 2018.
- Montauban Natation 82 a posé sa candidature à l'organisation des Critériums nationaux promotionnels 14-15 ans et plus du 19 au 22 juillet 2018 sous réserve que l'attribution du Complexe Nautique Ingréo soit accordée par la Ville de Montauban.



Eric REBOURG présente les actions régionales envisagées en Natation Course pour la saison 2017-2018 :

- Stages :
  - Stage Paris 2024 pour 32 nageurs en catégorie Jeunes 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années (8 par année d'âge et par sexe) et 12 entraîneurs de clubs, du 2 au 5 novembre 2017 à Font-Romeu.
  - Stage préparatoire à la Finale Nationale du Trophée Lucien Zins, pour tous les nageurs qualifiés et leurs entraîneurs, à Schiltigheim du 19 au 21 juin 2018.
- Sélections :
  - Sélection à la Coupe de France des Régions à Agen, les 5 et 6 mai 2018.
  - Sélection régionale au Meeting Mare Nostrum à Canet en Roussillon les 9 et 10 juin 2018 pour les nageurs des collectifs Excellence (environ 24 nageurs).
  - Sélection des finalistes A aux Championnats de France Elite (non sélectionnés en équipes de France) pour la 12<sup>ème</sup> édition de l'Open de France à Chartres, les 7 et 8 juillet 2018.
- Compétition :
  - Compétition « Elite » au mois de décembre 2017 pour les nageurs des collectifs Excellence non sélectionnés en équipes de France aux Championnats d'Europe.
- Entraînement :
  - Organisation de séances en commun par groupes de spécialités « Elite ».
- Formation continue des entraîneurs :
  - Séminaire des entraîneurs le samedi 27 janvier 2018 (formation continue) et «Clinics» lors des meetings nationaux (Montpellier et Toulouse) et du Mare Nostrum (Canet en Roussillon).

#### 4.3. Waterpolo.

Suite à la réunion du Défi Waterpolo du 16 septembre 2017 à Sète, 8 domaines d'intervention ont été retenus :

1. Formation des Officiels pour le suivi et la formation continue des arbitres (fonction de délégués), l'aide à la désignation des arbitres, l'accompagnement des jeunes officiels et des arbitres, notamment au cours des regroupements et stages de sélections U13 /U15.
2. Animation et suivi des championnats avec la gestion informatique des championnats, la désignation des arbitres et le suivi des défraiements.
3. Encadrement des sélections avec l'encadrement et le suivi des joueurs, la mise en place des programmes, la recherche des lieux de stage et des partenaires d'entraînement et la formation au Brevet Fédéral « Assistant Club ».



4. Promotion «Pitchouns» et de l'ENF<sup>4</sup> visant à mettre en place les Pass-Compétitions, des mini-polo et des tournois «HABAWABA».
5. Place du Waterpolo en Occitanie Pyrénées-Méditerranée pour la mise en place de programmes transversaux, pour proposer un programme interdépartemental pour un ancrage sectoriel et les promouvoir au niveau régional ; pour assurer la représentativité politique.
6. Formation des entraîneurs par la participation dans le cadre de l'ERFAN aux formations initiales et notamment aux Brevets Fédéraux 3 et 4, par des échanges avec les facultés si nécessaire, par des formations continues des coaches (Vendredis Techniques à Toulouse, Mardis Techniques à Sète, Dimanches Techniques en présence des joueurs et entraîneurs, à Sète ou Montpellier).
7. Festivités et communication par la mise en place d'événements sportifs – Finales / Tournois et Trophées et par la communication sur le site occitanie.ffnatation.fr ou sur les réseaux sociaux.
8. Matériels et finances avec la maîtrise des droits d'engagements et des coûts arbitraux, le suivi de la procédure de remboursements de frais des arbitres, des propositions d'achat de matériel et équipements, selon les besoins, le suivi des stocks et matériels, l'établissement des budgets et demandes en relation avec la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.

Les aménagements réglementaires techniques proposés par le Défi Waterpolo pour les catégories U15 à U9 ainsi que pour le Championnat régional de Nationale 4 sont également présentés.

## **5. Activités Estivales.**

La Coupe de France des Régions des Clubs d'Été s'est déroulée à Charolles, les 26 et 27 août 2017. Les résultats sportifs obtenus par chacune des deux équipes engagées sont à la fois satisfaisants et encourageants. Pour l'édition 2018 de cette compétition, le Comité Directeur approuve de n'engager qu'une seule équipe au titre de la délégation Occitanie.

## **6. Arbitrage.**

### **6.1. Adresse électronique des officiels.**

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation a essayé d'envoyer un message personnel aux officiels A et B de l'Occitanie. Il s'avère que près de 25% de ces officiels n'ont

---

<sup>4</sup> Ecole de Natation Française.



aucune adresse mail enregistrée sur leur fiche licence. Un message sera envoyé aux clubs pour leur demander de vérifier et compléter les adresses mail de tous leurs officiels A et B, et, dans la mesure du possible, C.

#### 6.2. Formation des officiels de Natation Course.

- Officiels A :

Les formations d'officiels A de Natation Course ne se feront qu'au niveau régional. Le lieu des formations sera décidé en fonction de l'origine géographique des candidats de chaque session. Quatre formateurs régionaux d'officiels A sont validés à l'unanimité par le Comité Directeur: Jacques CARVENNEC (Nîmes), Eric POUPPEVILLE (Carcassonne), Michel MAHEUX (Toulouse) et Didier MESLET (Montauban). Ils auront en charge la formation des nouveaux officiels A et leur gestion via Extranat. Ils assureront aussi le recyclage des officiels A de la région, recyclage dont ils établiront le programme chaque début de saison. Ils auront également la tâche de créer des documents de formation pour les formations d'officiels A, B et C. Ces quatre personnes se réuniront le jeudi 19 octobre 2017 à Carcassonne pour travailler à la constitution de ces documents, définir les dates de formations et de recyclage d'officiels A, et des réunions de formateurs départementaux.

- Officiels B et C :

Les formations seront faites par des formateurs départementaux, officiels A, désignés par les comités départementaux. Les formateurs départementaux ne seront validés par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation qu'après avoir suivi une session de formation et reçu les documents de formation utilisés sur tout le territoire de la Ligue.

#### 6.3. Officiels d'Eau Libre.

Ludivine CRUBELLIER est chargée de constituer un sous-défi officiels Eau Libre en s'entourant de quelques personnes compétentes dans cette discipline. Ce sous-défi aura en charge la formation et le recyclage des officiels d'Eau Libre de l'Occitanie. Il pourrait être aussi chargé de la désignation des officiels référents des compétitions Eau Libre sur le territoire. A titre informel, l'organisation de deux étapes de la Coupe de France d'Eau Libre sur le territoire de la région Occitanie est envisageable : l'une à Millau, l'autre à Sète.

#### 6.4. Officiels de Natation Artistique et de Waterpolo.

Les défis de ces disciplines nomment chacun une personne qui aura la charge de la gestion Extranat de leurs officiels respectifs : déclaration de nouveaux officiels, ajout de nouveau titre aux officiels, déclaration des sessions de recyclage.





6.5. Pré-inscription des officiels en compétitions régionales ou interrégionales organisées en Occitanie.

Le Défi Officiels propose d'adopter le fonctionnement qui était en vigueur dans l'ex-comité Midi-Pyrénées, à savoir la pré-inscription des officiels sur un lien "Doodle". Cela permet aux officiels référents de la compétition d'avoir 48 heures à l'avance la liste des officiels inscrits et de préparer leurs jurys. Cela permet également de lancer un rappel en cas de nombre insuffisant d'officiels.

6.6. Barème du nombre d'officiels en compétitions régionales.

Pour la poule régionale des Championnats de France Interclubs Toutes Catégories (Montpellier, 12 novembre 2017), le barème sera de fournir un officiel par équipe 1. Ce barème est validé à l'unanimité par le Comité Directeur. Pour les autres compétitions régionales, il est demandé à Edouard FERNANDES, comme il l'avait fait les saisons précédentes pour l'ex-comité Midi-Pyrénées, de proposer des barèmes en fonction de la participation constatée lors des éditions passées. Les clubs seront invités à respecter scrupuleusement ces barèmes, seul moyen d'avoir des jurys suffisamment complets pour valider les performances d'une compétition. Les clubs dont il sera constaté qu'ils ne respectent pas ces règles, seront soumis à des amendes. Préalablement à l'instauration d'amendes, la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation privilégie la responsabilisation de chaque club.

6.7. Tenue vestimentaire des officiels.

Déjà en vigueur dans l'ex-comité Languedoc-Roussillon, il est décidé de demander aux officiels d'adopter un "bas" blanc pour les compétitions régionales et interrégionales. Ce seront un pantalon pour les hommes, un pantalon, un pantacourt ou une jupe pour les femmes. Il n'y aura pas de "sanction", mais tout au long de la saison, il sera demandé aux officiels de s'équiper en conséquence. D'autre part, pour toutes les disciplines, chaque officiel sera doté de t-shirt à l'effigie de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.

6.8. Repas des officiels en compétition régionale.

Les officiels de l'ex-comité Languedoc-Roussillon avaient l'habitude de déjeuner ensemble lors des compétitions régionales d'une journée ou plusieurs. Ces repas étaient pris en charge par le comité régional. Ceci n'était fait que très épisodiquement en Midi-Pyrénées. La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation décide de demander aux clubs organisateurs, sans que cela soit une obligation, de prendre en charge le déjeuner des officiels (sur l'une des journées de



compétition, pour les compétitions de plus d'une journée, en évitant la dernière journée). L'aide forfaitaire attribuée par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation aux clubs organisateurs de compétitions régionales, d'un montant de 250 Euros par demi-journée, servira en partie à financer ce repas. Cela permettra aux officiels de se retrouver pour un moment d'échange et de convivialité lors des compétitions régionales.

#### 6.9. Gestion des officiels aux Championnats de France de Montpellier (30 novembre-2 décembre 2017).

Les Championnats de France 25 mètres étant organisés conjointement par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et le club de Montpellier (3M UC Natation), la gestion de l'inscription des officiels est confiée aux deux co-Présidents du Défi Officiels de la Ligue, Robert GIL et Didier MESLET, d'une part, et au responsable des officiels de ce club, Jacques RIERA, d'autre part. De plus, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation prend à sa charge la restauration et l'hébergement des officiels inscrits pour ces Championnats, à l'exception de :

- les officiels désignés par la Fédération Française de Natation (pris en charge directement par la fédération).
- les officiels inscrits sur le dispositif en immersion (pris en charge par leur propre Ligue).

Suite à la clôture des inscriptions le 25 octobre 2017, la liste des officiels sera définie au plus tard début novembre par les trois responsables.

#### 6.10. Officiels liste FFN15.

La Fédération Française de Natation demande des candidatures pour la liste FFN 15. La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation dispose de cinq places à pourvoir, soit une place de moins que le total dont disposaient les deux ex-régions (3 chacune). Didier MESLET a adressé une demande à Denis CADON pour garder le nombre d'officiels FFN du territoire intact. Mais cette demande n'a pas été agréée. Le Défi Officiels propose :

- Paule MOLLICONE (NC Nîmes).
- Eveline LE BOULCH (Canet 66 Natation).
- Lionel REY (CN Cugnaux).
- Eic CASTERAN (EPSTN).
- Henri BERGERET (CN Auch).

Ces candidatures sont approuvées à l'unanimité par le Comité Directeur ; Didier MESLET sera chargé de leur transmettre l'imprimé d'inscription.



6.11. Calendrier des désignations des officiels référents des compétitions régionales.

Il est demandé de retirer un officiel initialement désigné pour être référent dans une compétition régionale de la liste prévisionnelle. Il sera donc pourvu à son remplacement et il sera fait appel à un remplaçant.

En l'absence de questions diverses, la réunion est terminée.

*Fin de la réunion : 17 :00*

**Bernard DALMON**  
**Président**

**Julien VILLE**  
**Secrétaire Général**



# ERFAN

Réunion CODIR

14/10/2017

## Effectifs des inscriptions sur les formations fédérales

	<b>CANET</b>	<b>MONTPELLIER</b>	<b>TOULOUSE</b>	<b>Total général</b>
<b>BF1</b>		12	14	<b>26</b>
<b>BF2</b>	3	7		<b>10</b>
<b>BF3 NC</b>		6	11	<b>17</b>
<b>BPAAN (BF2)</b>		11		<b>11</b>
<b>ANNULATIONS</b>			2	<b>2</b>
<b>Total général</b>	<b>3</b>	<b>36</b>	<b>25</b>	<b>64</b>

=> Annulation du BF2 Toulouse

=> Mise en oeuvre d'un BF2 à Canet (en convention avec le CD66)

### **En partenariat avec CREPS / DTOEC / MN82**

=> 19 stagiaires en formation BPJPES AAN à Toulouse

=> 17 stagiaires en formation BPJEPS AAN à Montauban

## **Actualités organisation interne :**

- Référencement Datadock
- Restructuration administrative : gestion du secrétariat
- Mise en conformité
  - Règlement intérieur
  - Conditions générales de vente
  - Contrat/convention de formation pour chaque stagiaire

**Nous continuons à travailler à l'amélioration de l'expérience de formation des stagiaires au sein de notre ERFAN**

## Formation d'évaluateurs ENF

- Test grandeur nature depuis quelques semaines
    - 1/ Formation à distance,
    - 2/ Questionnaire en ligne
    - 3/ Evaluation pratique des tests ENF, sous le tutorat d'un évaluateur ENF confirmé.
- => Inscription à partir du site internet de la Ligue (ERFAN)**



FORMATIONS	SITES	DATE LIMITE INSCRIPTION
BFAC	Toulouse Montpellier	28/02/2018
BF2	Canet	10/12/2017
BF ENFS	Toulouse	16/03/2018





# Projet de pôle espoir en Natation Artistique

Olympiade 2017-2020





# Notre constat

Ce projet de Pôle Espoir au CREPS de Toulouse répond à la nécessité de mettre en place une structure d'accès au haut niveau en natation artistique, sur la région Occitanie.

Ce besoin émerge de plusieurs éléments de contexte :

- **Une opportunité** de rééquilibrer géographiquement la répartition des structures d'accès au haut niveau sur le territoire national, puisqu'il n'y a plus de PE à Sète depuis septembre 2016. Trois PE sont identifiés dans le PES actuel et encore en activité : Aix en Provence, Strasbourg et Nantes.
- **Une réforme territoriale** qui a permis de mettre en exergue une nouvelle région Occitanie, renforcée dans son dynamisme et performante en natation artistique, avec un vivier important de clubs et de nageuses.
- **Une volonté** initiée par le Comité Midi Pyrénées et relayée à présent par la Ligue Occitanie, pour soutenir et accompagner le développement de cette discipline, par la mise en place et la pérennisation d'une structure régionale.
- **Le support du CREPS de Toulouse** établissement public Etat-Région qui accueille les nageuses ayant un projet tourné vers le haut niveau, pour leur proposer des services de qualité en matière d'hébergement, de suivi scolaire, de suivi médical...
- **Une formation locale de qualité** sur laquelle s'appuyer, grâce aux 2 clubs de Toulouse NS (label formateur FFN) et Colomiers NS (label national FFN)



# Nos ambitions pour le Pôle Espoir et son club support

- **Rayonner et être attractif sur toute l'Inter Région Sud Ouest**
- **Etre concurrentiel avec les 3 autres pôles espoirs/clubs supports :**
  - Former les nageuses pour accéder aux Equipes de France, toutes catégories
  - Fournir le Pôle France à l'INSEP
  - Accéder aux podiums de niveau Nationale 1 Elite, dans toutes les épreuves
- **Etre un lieu de ressources pour la formation des entraineurs et le développement de la discipline**



# L'évolution de la structure régionale

- Le « **Centre Régional de Natation Synchronisée** », implanté au CREPS de Toulouse, a vu le jour en septembre 2015 sous l'égide du comité Midi Pyrénées de Natation
- Aujourd'hui renommé « **Centre Régional de Natation artistique** » et soutenu par la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation , c'est sa 3<sup>ème</sup> saison d'existence
- **La structure a connu une évolution importante depuis sa création...**



# Le CRNS en 2015-2016



Comité Midi-Pyrénées de Natation a ajouté 5 photos.

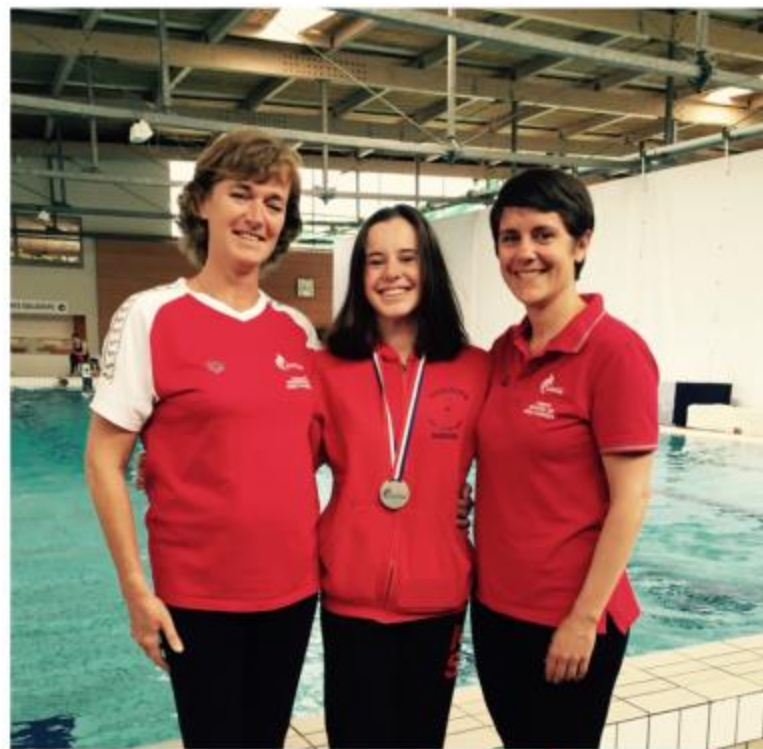
11 juin 2016 ·

Le Comité Midi-Pyrénées Natation reçoit Sylvie Neuville, directrice de la Natation Synchronisée, Eric Journaux, directeur du CREPS Toulouse-Midi-Pyrénées, et les responsables du service haut niveau pour faire le bilan du centre régional d'entraînement.



J'aime Commenter Partager

- Un fonctionnement **collaboratif** et **complémentaire**
- Les épreuves travaillées au CRNS : solo, duo et figures imposées (8 chorégraphies)
- Les épreuves travaillées en club : équipes libres, ballets combinés et highlight
- Volume horaire hebdomadaire au CRNS : 12h30
- Stage : aucun
- Effectifs : 6 nageuses
- Encadrement : 0,7 ETP + le CTS coordonnateur
- Budget de la structure : 51 000 euros



Margaux Lalanne  
TNS, s'entraîne au  
centre régional.  
Elle est vice  
championne de  
France junior N2 en  
figures imposées  
(avril 2016)



Médaille d'argent en technique junior N2  
Margaux Lalanne



Médaille d'argent en duo technique senior 1  
Océane Tricard Maubacq et Clara Valiente



# Le CRNS en 2016-2017



- Un fonctionnement **collaboratif** et **complémentaire**
- Les épreuves travaillées au CRNS : solo, duo et figures imposées (**12 chorégraphies**)
- Les épreuves travaillées en club : équipes libres, ballets combinés et highlight
- Volume horaire hebdomadaire au CRNS : **19h30**
- Stage : **stage de reprise en août**
- Effectifs : **9 nageuses**
- Encadrement : 0,7 ETP + le CTS coordonnateur
- Budget de la structure : **72 000 euros**

# Résultats des juniors du CRNA



Publié le 20/04/2017 à 03:52, Mis à jour le 20/04/2017 à 08:26

## Un titre national pour le ballet du Toulouse Nat' Synchro

Sports nautiques - Natation synchro. Nationale 2 juniors.

Partager Tweeter G+ Partager Commenter S'ABONNER



Les Toulousaines sur la plus haute marche du ballet en N2./ Photo TNS

Les championnats de France juniors Nationale 2 ont eu lieu à Sète début avril. Les dix nageuses de l'équipe juniors du **Toulouse Nat' Synchro** ont brillamment participé aux épreuves puisque l'équipe de ballet a remporté le titre national, alors que le duo a obtenu la médaille d'argent.

Un excellent résultat pour le Toulouse Nat' Synchro et pour les nageuses du ballet, à savoir : Thaïs Auger, Agathe Dignac, Fiora Fabiani, Margaux Lalanne, Mathilde Lotterrie, Julie Miguères, Zoé Saurat et Elsa Selle. Les Toulousaines se sont imposées devant le Stade Français et Saint-Cyprien.

Quant aux duettistes, Julie Miguères et Zoé Saurat, elles sont montées une deuxième fois sur le podium après avoir remporté la médaille d'argent en duo. Enfin, rajoutons que les solistes se sont classées cinquièmes (Julie Miguères) et sixième (Margaux Lalanne).

Le titre national en N2 a qualifié le ballet du Toulouse Nat' Synchro pour les championnats de France N1 élite qui se déroulaient le même week-end.

Publié le 29/04/2017 à 03:49

## Du bronze pour les nageuses juniors

Natation synchronisée

Partager Tweeter G+ Partager Commenter S'ABONNER



Qualifiées pour le championnat de France./Photo DR.

Le club de natation synchronisée vient de disputer les championnats de France Juniors. En N2, Océane Tricard Maubacq décroche la médaille de bronze pour les figures imposées et en finale solo. Le duo d'Emma et Luna remporte lui aussi la médaille de bronze, et se qualifie pour les finales N1 où il se classe à la 12<sup>e</sup> place. En N1 justement, le duo composé d'Océane, Clara et Anna se classe 6<sup>e</sup> et reste donc en élite l'année prochaine. Le ballet libre et le ballet combiné prennent la 5<sup>e</sup> place et obtiennent donc eux aussi leur place en élite.

La Dépêche du Midi



Médaille d'argent en duo junior N2  
Zoe Saurat et Julie Miguères



Médaille de bronze en duo junior N2  
Emma Chassaigne et Luna Richerol



Médaille de bronze en solo junior N2  
Océane Tricard Maubacq

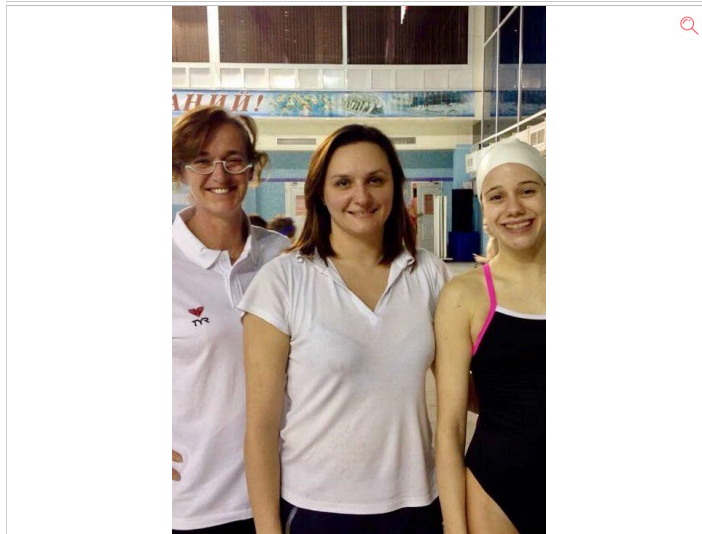


Médaille de bronze en technique junior N2  
Océane Tricard Maubacq

# Résultats des jeunes du CRNA

Publié le 10/03/2017 à 08:42

Natation synchronisée : la Toulousaine Zoé Saurat en stage en Russie  
Natation



Bérangère Capdevielle et Zoé Saurat entourent la légende Olga Brusnikina.

Zoé Saurat (15 ans) du club de Toulouse Nat Synchro a été sélectionnée pour participer cette semaine avec la délégation française pour en stage en Russie jusqu'au 8 mars. Cette sélection est le fruit d'un travail quotidien au Centre régional de natation synchronisée, implanté au CREPS de Toulouse. Zoé Saurat s'entraîne 21 heures par semaine, tout en alliant avec succès sa scolarité en classe de 3e. Elle fait partie des huit meilleures nageuses françaises de sa catégorie, qui ont l'opportunité de participer au championnat national Russe, rassemblant les meilleures mondiales de la discipline. L'expérience se poursuit ensuite par un stage encadré par Olga Brusnikina, nageuse plusieurs fois championne du monde et olympique, devenue entraîneur et juge international. De quoi faire briller les yeux aux nageuses tricolores, pour les guider vers la recherche d'excellence. Nul doute que les entraîneurs français les accompagnant (dont Bérangère Capdevielle du Centre régional) sauront également mettre à profit ce voyage.

La Dépêche du Midi



Médaille de bronze en technique jeune N2  
Zoé Saurat TNS

Et sélection en Equipe de France pour la COMEN

Comité Midi-Pyrénées de Natation a ajouté 2 photos.  
16 mai · 🌐

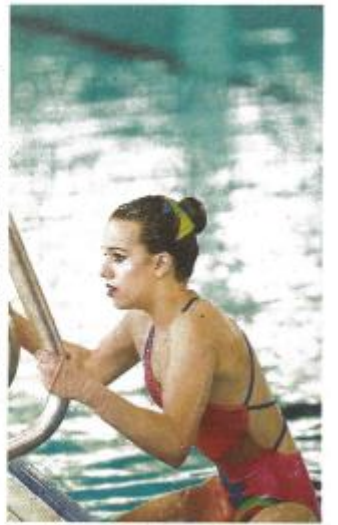
Podium des figures imposées aux Championnats N2 de Natation Synchronisée : Zoé SAURAT (Toulouse NS) 3ème au classement général des N2.



J'aime Commenter Partager

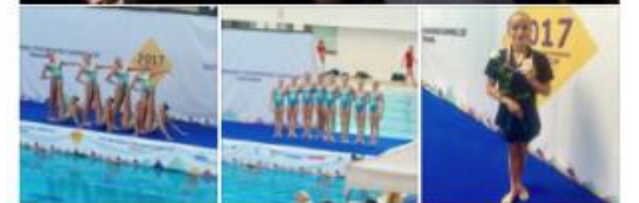
NATATION SYNCHRONISÉE  
15 ANS, TOULOUSE NAT' SYNCHRO

Il suffit parfois d'un rien pour susciter une vocation. Prenez Zoé Saurat, jeune toulousaine de 15 ans. Il y a huit ans de ça, elle découvrait la natation sportive dans les rangs de l'ASPTT. Et puis, un jour, elle assiste à un gala de natation synchronisée en suivant une camarade. «Ce fut le déclic, j'ai trouvé ça super beau, impressionnant et j'ai eu envie d'essayer», confie Zoé qui rejoint donc le Toulouse Nat' Synchro où elle va vite devenir un des fers de lance du club. Membre du Centre régional de natation synchronisée où elle s'entraîne 21 heures par semaine, elle a éclaté lors des derniers championnats de France Jeunes : médaillée de bronze en N2 sur les figures imposées, classée 12e en N1, elle a ainsi poussé les portes de l'équipe de France Jeunes et se retrouve depuis le mois de juillet dans le collectif qui prépare la prochaine Comen, compétition internationale chez les jeunes, qui se déroulera début août au Portugal. Une belle récompense pour la sociétaire du TNS qui ne compte pas s'endormir sur ses lauriers. «J'espère pouvoir un jour intégrer l'Insep», confie Zoé Saurat dont les qualités de compétitrice et sa grande force de travail devraient l'aider à atteindre ses objectifs. En attendant, c'est au sein du ballet de l'équipe de France Jeunes que la Toulousaine veut faire sa place. J.T.



Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation a ajouté 4 photos.  
7 août · 🌐

COMEN natation synchronisée : l'équipe de France se classe 4ème et la soliste Leane Capdeville obtient la médaille de bronze. La formation des entraîneurs organisée par l'ERFAN Occitanie s'achève. Les échanges ont été enrichissants et chacune repart avec des idées pleines la tête pour la saison prochaine!



J'aime Commenter Partager





# Le CRNA en 2017-2018



- Un fonctionnement **collaboratif** et **différencié**
- Toutes les épreuves sont travaillées au CRNA : solo, duo, figures imposées, **équipes libres, ballets combinés et highlight (29 chorégraphies)**
- **L'ouverture aux autres nageuses de la région ou de l'interrégion est désormais possible**
- Volume horaire hebdomadaire au CRNA : **35h**
- Stage : stage de reprise en août + **stages sur les petites vacances scolaires**
- Effectifs : **13 nageuses à temps plein + 11 nageuses équipières clubs ponctuellement**
- Encadrement : **2,1 ETP** + le CTS coordonnateur
- Budget de la structure : **151 000 euros**





# L'évolution de la structure régionale

D'une structure existante...

le Centre Régional de Natation Synchronisée au CREPS de Toulouse, depuis septembre 2015

vers une structure à développer

le Pôle Espoir Occitanie de Natation Artistique, au CREPS de Toulouse, à partir de septembre 2018



Evolution de la structure	CRNS 2015-2016	CRNS 2016-2017	CRNA 2017-2018	Pôle Espoir 2018-2020
<b>Epreuves travaillées</b>	Solo, duo, technique	Solo, duo, technique	<b>Toutes les épreuves</b> : Solo, duo, technique et tous les collectifs	<b>Toutes les épreuves</b> : Solo, duo, technique et tous les collectifs
<b>Nombre de chorégraphies</b>	8 chorégraphies	12 chorégraphies	29 chorégraphies	Une trentaine de chorégraphies
<b>Volume horaire hebdomadaire</b>	12h30	19h30	35h	35h
<b>Stages</b>	aucun	1 stage de reprise en août	1 stage de reprise en août et stages sur les vacances scolaires	1 stage de reprise en août et stages sur les vacances scolaires
<b>Effectifs nageuses</b>	6 (toutes externes) <b>2 listées « espoir »</b>	9 (2 int + 7 ext) <b>5 listées « espoir »</b>	13 à temps plein (3 int + 10 ext) + 11 équipières clubs ponctuellement <b>4 listées »espoir » + 1 « relève »</b>	16 (potentiellement jusqu'à 24)
<b>Encadrement</b>	0,7 ETP + cadre technique coordo	0,7 ETP + cadre technique coordo	2,1 ETP + cadre technique coordo	2,1 ETP + cadre technique coordo
<b>Résultats</b>	<b>1 médaille d'argent</b> au CF N2 junior en technique <b>1 médaille d'argent</b> au CF N1 senior en duo technique	<b>1 médaille d'argent</b> au CF N2 junior en duo <b>3 médailles de bronze</b> au CF N2 junior en solo, duo et technique <b>1 médaille de bronze</b> au CF N2 jeune en technique <b>1 nageuse en EdF</b> jeune à la COMEN		
<b>Formation</b>	aucune	BF Assistant Club pour toutes BNSSA et PSE1 pour 2 nageuse	BF Assistant Club pour les nouvelles PSC1 pour 8 nageuses BNSSA et PSE1 pour 3 nageuses	BF Assistant Club pour les nouvelles PSC1 pour les nouvelles
<b>Budget</b>	51 000 euros	72 000 euros	151 000 euros	200 000 euros



# Nos partenaires

**Cette structure Pôle Espoir serait mise en place à partir de septembre 2018 et impliquerait plusieurs partenaires :**

- **La Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation** : emploi de cadres fédéraux, participation aux frais de fonctionnement...
- **Le CREPS** : hébergement, suivi scolaire, suivi médical, salle de sport...
- **Un club support "Colomiers Toulouse Natation Artistique"** : Les 2 clubs étudient actuellement la possibilité de fusionner au cours de la saison 2017-2018 et ainsi correspondre à la structuration des autres pôles espoirs. Chaque club s'est réparti les effectifs sur les trois catégories depuis septembre 2017, en attendant que la fusion soit effective. Le club support participera aux frais de fonctionnement de la structure.
- **La Mairie de Toulouse et la Mairie de Colomiers** : créneaux bassin d'entraînement et mise à disposition de piscines pour les compétitions
- **La DRJSCS** : suivi et aide à la structure, cadre technique missionné pour la coordination
- **La FFN** : suivi de la structure
- **Toulouse Métropole** : partenariat à développer ?
- **Le Conseil Régional d'Occitanie Pyrénées Méditerranée** : partenariat à développer
- **Les familles**



# Pourquoi Colomiers-Toulouse ?

## La nouvelle configuration « Occitanie »

Jusqu'à présent en zone Midi Pyrénées seuls 2 clubs étaient régulièrement en finale des Championnats de France N1 : Toulouse et Colomiers. C'est pourquoi le Centre Régional a été mis en place avec leur partenariat.

La fusion avec le Languedoc-Roussillon a permis de faire émerger plus de concurrence avec des clubs comme St Cyprien, Montpellier, Sète, Perpignan, Nîmes...

St Cyprien est un club également régulièrement présent en finale des N1. Ce club a déjà exprimé par le passé son envie de devenir Pôle Espoir. Ce qui ne pouvait se faire jusqu'à il y a 1 an, puisqu'il y avait un pôle espoir alors à Sète.

Le club de St Cyprien est sans conteste un club de qualité qui a su se structurer et mettre en place des horaires aménagés, avec un soutien fort de la municipalité. Cependant, le projet de pôle espoir avec le club fusionné Colomiers-Toulouse est plus solide : le support du CREPS est un atout majeur, la coordination par un cadre technique au quotidien sur place est facilitante.

Bien évidemment, même si ce pôle espoir est implanté en zone Toulousaine, il devra et aura tout intérêt à fonctionner en lien avec les autres clubs de la région. Une réunion sera organisée prochainement pour leur présenter ce projet.

Et maintenant ?



# La saison 2017-2018... une année de transition difficile

Nous nous sommes structurés pour devenir pôle espoir en septembre 2017... mais la validation du PPF ayant été repoussée d'1 an, nous ne pouvons pas encore être reconnu comme tel.

Les charges ont donc plus que doublées et compte tenu de notre « mise en attente » pour intégrer le futur PPF, nous ne pouvons pas bénéficier de toutes les aides de nos partenaires publics.

Pour autant nous sommes convaincus du bien fondé de ce projet. Nous le constatons déjà autour de la dynamique positive engendrée sur l'ex territoire Midi Pyrénées, qui ne demande qu'à s'étendre et rayonner sur toute l'Occitanie.





# Le budget prévisionnel 2017-2018

CHARGES	CRNA
	2017-2018

FONCTIONNEMENT	06075€
Salaires (ETP) + contribution à l'information professionnelle	7132€
Mise à disposition (ETP)	4072€
Frais intervenants extérieurs (auto-entrepreneur/pilates)	3690€
service médical CREPS + préparateur/dietéticien INCLUS DANS LES PENSIONS CREPS	€
Créneaux bassin	€
déplacements en compétition nageuses et entraîneurs CRNA	000€
hébergement et restauration en compétition nageuses et entraîneurs du CRNA	000€
Matériel	201€
Equipements centre régional (complément club)	880€
Réunions	300€
remerciements personnel piscine	100€
stage de reprise fin de saison nageuses et encadrement du CRNA	2700€
stage en extérieur	€
frais divers	

HEBERGEMENT RESTAURATION	3313€
Frais CREPS pour internes non listées	5769€
Frais CREPS pour externes listées collectif élève	57€
Frais CREPS pour externes listées espoirs	676€
Frais CREPS pour externes non listées	310€
frais divers familles	

<b>SS TOTAL</b>	<b>29387€</b>
valorisation CTS	2000€
<b>TOTAL</b>	<b>51387€</b>

Excédent

€

PRODUITS	CRNA
	2017-2018

FONCTIONNEMENT	06075€
Aides reçues du Conseil Régional Frais de compétition	€
Aides reçues du Conseil Régional Stage extérieur	000€
Aides reçues du Conseil Régional Suivi médical	000€
Aides reçues du Conseil Régional Emploi et intervenants extérieurs	000€
Aides reçues de la FNPPF	€
Aides reçues de la DRJSCS (BOP 219)	000€
Emploi CND	100€
Participation de la Ligueotation ARENA	380€
Participation de la Ligue autre	2203€
Facturation club sur les emplois (compétitions et stages)	1392€
Participation club sur les compétitions - nageuses (déplacements, hébergement)	2000€
Participation familles sur le fonctionnement	€
Partenariats privés (sponsoring, mécénat...)	000€
Galas	000€

AUTRES	3313€
Participation clubs/familles hébergement restauration	3313€
Remboursement frais divers familles	

<b>SS TOTAL</b>	<b>29388€</b>
Valorisation CTS (Etat)	2000€
<b>TOTAL</b>	<b>51387€</b>

Déficit